



Plan de transformation ministériel (PTM) : les formations des personnels sur la sellette !

La bataille que livrent les personnels et leurs représentants contre le projet à la fois de regroupement de la majeure partie des services de formation au secrétariat général et d'éclatement d'une autre partie dans des établissements publics (Institut National du Patrimoine, école de Chaillot) est emblématique de notre opposition au PTM. Ce dernier vise à désorganiser et affaiblir les services du ministère. Nous refusons de voir notre outil de travail démantelé sous la pression d'objectifs purement comptables de suppression de postes.

Voilà dix-huit mois qu'en hauts lieux, une poignée de cadres supérieurs du ministère – la Dream Team du PTM - s'entête à détricoter une politique de la formation ambitieuse, au service des personnels, qui avait été patiemment construite pour valoriser la diversité et la spécificité des métiers du ministère, assurer leur transmission, accroître l'expertise et favoriser la promotion professionnelle dans des domaines très spécialisés. Par exemple en moins de 10 ans, les services formation de la DGCA et de la DGMIC ont élaboré, grâce notamment au concours des formateurs internes, une offre de formation riche et dédiée aux services métiers de la création et des médias et à l'évolution des politiques publiques. Du recueil des besoins à l'élaboration d'une stratégie et de programmes de formations adaptés à nos métiers, toutes les chaînes opératoires, les réseaux et les collectifs de travail s'apprentent à être démantelés pour de fumeuses économies d'échelle, quand on ne nous refait pas le coup des « doublons » !

Quel est donc, pour les personnels, le bénéfice de cette opération de « modernisation », comme ils disent ? Les organisations syndicales ne cessent de le demander, et à nouveau ce vendredi 31 janvier lors d'une réunion sur le sujet, présidée par la Secrétaire générale Marie Villette. Résultat : rien ne tient la route et les solutions avancées reposent sur du sable, l'offre de formation actuelle n'étant maintenue que pour deux ans !

Le sort des politiques de formation jusqu'ici mises en œuvre par la Direction générale des patrimoines en constitue un lamentable exemple. Les postes du département formation de cette direction ne sont plus remplacés et l'équipe, comme le riche catalogue des offres de formation qu'elle

produit et propose aux agents dans toute la France seraient demain partagés, nous dit-on, entre le Secrétariat général et l'Institut national du patrimoine. Petits détails qui ne semble pas troubler la Dream Team du PTM : pas de révision du projet d'établissement de l'INP qui ne prévoit pas ce type de mission (établissement qui n'a pas été conçu pour cela), rien sur un conventionnement avec le ministère (qui détermine la capacité à faire de l'INP), rien sur les formations poursuivies ou non, la liste des stages éventuellement repris par l'INP étant « sous réserve de modification » !

Nous avons interpellé Philippe Barbat, Directeur Général des Patrimoines, devant ce démantèlement de la formation DGP dont il a encore la responsabilité. Quelle est donc la valeur ajoutée de cette prétendue modernisation pour les personnels et les métiers du patrimoine, qui constituent à l'écouter la vertu cardinale de son action ? Sa réponse fut héroïque : n'étant pas le pilote de cette mesure, cela ne relève pas de sa responsabilité mais de celle du Service des ressources humaines au Secrétariat général, pilote dudit chantier... Ses prédécesseurs et avant eux, les Directeurs des Musées de France (DMF), des Archives de France (DAF) et de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA), co-artisans avec les représentants des personnels de la construction de cet outil, la trouveront un peu saumâtre à n'en pas douter.

En revanche, les formations pour le secteur livre et lecture de la DGMIC devraient être maintenues au sein du service métier, ce qui en terme d'organisation est bien plus cohérent car l'offre de formation continuera d'être construite au plus près des besoins de formation des personnels, au service des politiques publiques du ministère. Ce qui démontre que le dogme du regroupement de toutes les fonctions supports au sein d'un secrétariat général hypertrophié peut être remis en question !

Cette pathétique réunion de vendredi 31 janvier aura été révélatrice du modus operandi de la Dream Team du PTM, qui ne tient absolument pas compte des métiers et des missions qu'exercent les agents, mais privilégie une « administration administrante ». Alors que l'intersyndicale a demandé, à l'issue de cette réunion, le retrait de ce chantier totalement incohérent et destructeur, on se doute bien que la Secrétaire Générale ira quand même plaider devant le Ministre que cette soi-disant concertation se poursuit et qu'il doit définitivement valider la remarquable intuition de la Dream Team...

La question reste de savoir si Franck Riester va se faire rouler dans la farine ?

Paris, le 5 février 2020